

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 3 avril 2025

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Troussel, M. Guiraud, M. Bouamrane, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Chaumillon, M. Sadi, Mme Filhol, M. Taïbi, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Ségura, Mme Lagarde

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Mme Labbé donnant pouvoir à M. Sadi
M. Bluteau donnant pouvoir à M. Martin P-Y
Mme Paul donnant pouvoir à Mme Ségura
Mme Choulet donnant pouvoir à M. Cranoly

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Pietri, M. Monany, M. Martin S., M. Chabani



Délibération n° 06-04 du 3 avril 2025

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF CIRCULAIRE DE DON-DESTRUCTION, RECYCLAGE, RECONDITIONNEMENT ET RÉAFFECTATION PARTIELLE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DÉPARTEMENTAL, DESTINÉ AUX PARTICIPANTS DU PROGRAMME PLAT'IN

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le décret n°2005-829 du 20 juillet 2005 relatif à la composition des équipements électriques et électroniques et à l'élimination des déchets issus de ces équipements,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu la délibération n°06-03 du 17 octobre 2024 relative au Conventionnement 2025-2027 du plan d'action "Numérique inclusif : mieux équiper les chercheurs d'emploi en développant leurs compétences" – Plateformes territoriales pour l'inclusion numérique,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

après en avoir délibéré,

- AUTORISE la cession a titre gratuit au cessionnaire GEODEAL, du matériel informatique départemental répertorié en annexe, aux fins de destruction ou recyclage ou reconditionnement puis réaffectation partielle, destinée aux participants du programme Plat'In ;

- APPROUVE la convention à conclure avec GEODEAL, dont le projet est ci-annexé ;



- CHARGE Monsieur le président du Conseil départemental de signer ladite convention au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,

Signé électroniquement par : Olivier Veber

Date de signature : 04/04/2025

Qualité : Signature délibérations

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.